

LA PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE DÉCÉDÉE EN STRUCTURE DE SOINS OU MÉDICO-SOCIALE

DÉTAILS SUR LA FORMATION

INTERVENANT

Loïc DENIAUD
Ancien responsable référent du service mortuaire du C.H.B.A. de Vannes, diplômé Assistant funéraire, président des agents des services mortuaires (unaaff) et représentant au Ministère de 2000 à 2004, formateur inter-hospitalier.

DURÉE

Session de 1 ou 2 jour(s) soit 6 ou 12h.
(En fonction des besoins : contenu du 1^{er} ou du 2^e jour)

LIEUX DE FORMATION

Sur site ou au centre de formation à SAINT-AVÉ.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 participants maximum.
Session effective à partir de 6 inscriptions.

DATES

À définir.

COÛT PÉDAGOGIQUE

En intra-établissement :
740 € (pour 1 jour)
pour 1 groupe.
1500 € (pour 2 jours)
pour 1 groupe.

En inter-établissement :
De 144 € à 288 € par stagiaire en fonction du nombre de jours choisi.

Les équipes de soins et d'accompagnement, confrontées à la mort d'un résident, ont la charge d'assurer différents gestes et formalités et d'accompagner parfois les familles endeuillées. Cette formation a pour objectif principal de traiter de différents moments particuliers de la prise en charge post-mortem en institution et d'un ensemble de recommandations pour les bonnes pratiques administratives et soignantes.

OBJECTIFS

- Prendre connaissance de l'historique et de l'évolution de la prise en compte du décès dans notre société.
- S'approprier les obligations administratives spécifiques dans la prise en charge du défunt.
- Se saisir de la particularité de la toilette mortuaire et de la technicité du soin du corps du défunt.
- Connaître le déroulement et les règles légales de l'inventaire.
- S'informer de l'aspect médico-légal de la prise en charge de la personne décédée.
- Se positionner au mieux dans une relation avec la famille.
- Réfléchir à l'élaboration d'un guide du décès adapté à la structure concernée.

CONTENU

Journée 1

- Historique et évolution de la prise en compte du décès dans notre société.
- La prise en charge administrative.
- La toilette (technique / habillage / matériel utilisé / protection).
- L'inventaire.
- Aspect médico-légal.

Journée 2

- Cas particuliers.
- Relation avec la famille.
- Les différents cultes religieux.
- Informations sur les contrats obsèques, assurance rapatriement, capital décès.
- Préparation d'un guide du décès adapté à l'établissement concerné.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Temps de parole et d'échanges alternant avec l'analyse de situations amenées par les participants et des apports théoriques.
- Jeux de rôle (relation avec la famille).

PUBLIC

Professionnels des établissements et des services de soins et médico-sociaux (infirmiers(es), aide-soignants(es), aides médico-psychologiques, agents des services hospitaliers...).